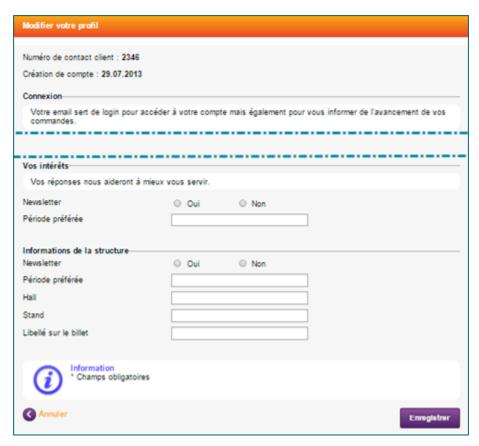
## Laissez plus d'autonomie à vos structures

Pour une meilleure autonomie, vos structures peuvent dorénavant gérer les critères contact que vous désirez directement dans l'espace pro. En effet, le relais principal d'une structure a la possibilité de saisir ou de modifier les valeurs des critères contact de sa structure, sans devoir vous envoyer un email ou vous téléphoner. Le relais est autonome pour maintenir à jour les informations sur sa structure.



Dans le cadre des foires, vos exposants peuvent ainsi associer une halle et un stand aux données contenues dans leur structure grâce aux critères contacts

De plus, le formulaire de création d'un compte a été revu pour en améliorer sa compréhension et donc améliorer la qualité des données des contacts. En effet, une structure est identifiée par sa raison sociale et sa fiche comporte non seulement cette raison sociale mais aussi un "nom de la structure utilisé dans l'adresse" limité à 38 caractères. Quelques libellés ont été, par conséquent, complétés dans la saisie d'une structure et la raison sociale est automatiquement copiée dans le nom de la structure utilisée pour l'adresse, tronquée à 38 caractères si besoin.



Les améliorations apportées à ce formulaire sur les structures sont aussi disponibles dans l'espace B2C lorsque les relais sont autorisés sur cet espace.

## Comment faire

La possibilité de gérer des critères contact dans l'espace pros est paramétrée grâce à un nouveau menu « Critères et autorisations » dans le paramétrage d'un point de vente « espace pros ». Ce nouveau menu permet de déterminer les critères et les autorisations affichés dans les profils de ce point de vente.

